



Compétence 1 : Se repérer dans le temps

1. Date de la fête de la Fédération ?
 2. Date de la naissance de la 1^{ère} République ?
 3. Date de la prise du château des Tuileries ?
 4. Date de l'arrestation du roi à Varennes ?
 5. Date de l'exécution de Louis XVI ?
 6. Dates (années) de la Terreur ?
 7. Dates (années) du Directoire ?
 8. Combien de temps a duré l'espoir d'une monarchie constitutionnelle ?
Justifiez avec le détail de votre calcul :
 9. Combien de temps a duré la Terreur ?
Justifiez avec le détail de votre calcul :
-

Compétence 3 : Raisonner...

10. Trouver une problématique sur le thème de la guillotine.
11. Pour chaque domaine, citez une action de Robespierre : social, économique, politique, judiciaire, religieux.
12. Qu'est-ce qu'une monarchie constitutionnelle ?
13. Pourquoi la fête de la Fédération illustre l'espoir d'une monarchie constitutionnelle et la fin de la monarchie absolue de droit divin ?
14. Qu'est-ce qu'une république ?
15. Au nom de quels événements intérieurs et extérieurs Robespierre a-t-il mis en place la Terreur ?

Compétence 5 : Analyser et comprendre un document

16. A quelle classe sociale appartient l'auteur ? Justifiez votre réponse.
17. La rédaction de ce texte est-elle postérieure ou contemporaine des événements ? Justifiez.
18. Citez plusieurs expressions désignant des nobles.
19. Citez plusieurs expressions désignant des gens du peuple, opposés aux aristocrates.
20. Citez des expressions signifiant la violence de cette période historique et politique.

Une séance à l'assemblée nationale constituante. On se levait de bonne heure pour trouver place dans les tribunes encombrées. Les députés arrivaient en mangeant, causant, gesticulant ; ils se groupaient dans les diverses parties de la salle, selon leurs opinions. Lecture du procès-verbal (de la séance de la veille) ; après cette lecture, développement du sujet convenu, ou motion extraordinaire. On parlait pour ou contre ; tout le monde improvisait bien ou mal. Les débats devenaient orageux ; les tribunes se mêlaient à la discussion, applaudissaient, sifflaient et huaient les orateurs. Le président agitait sa sonnette ; les députés s'apostrophaient d'un banc à l'autre. Un jour, j'étais placé derrière l'opposition royaliste ; devant moi un gentilhomme dauphinois, petit de taille, qui sautait de fureur sur son siège, et disait à ses amis : « Tombons, l'épée à la main, sur ces gueux-là. » Les dames de la Halle, tricotant dans les tribunes, l'entendirent, se levèrent et crièrent toutes à la fois, l'écume à la bouche : « À la lanterne ! »

Bientôt ce fracas était étouffé par un autre : des pétitionnaires, armés de piques, paraissaient à la barre : « Le peuple meurt de faim, disaient-ils ; il est temps de prendre des mesures contre les aristocrates. » Le président assurait ces citoyens de son respect : « On a l'œil sur les traîtres, répondait-il, et l'Assemblée fera justice. » Là-dessus, nouveau vacarme ; les députés de droite s'écriaient qu'on allait à l'anarchie ; les députés de gauche répliquaient que le peuple était libre d'exprimer sa volonté, qu'il avait le droit de se plaindre des fauteurs du despotisme, assis jusque dans le sein de la représentation nationale : ils désignaient ainsi leurs collègues à ce peuple souverain, qui les attendait au réverbère.

Les séances du soir l'emportaient en scandale sur les séances du matin : on parle mieux et plus hardiment à la lumière des lustres. La salle du manège était alors une véritable salle de spectacle. Les premiers personnages appartenaient encore à l'ancien ordre de choses : leurs terribles remplaçants, cachés derrière eux, parlaient peu ou point. À la fin d'une discussion violente, je vis monter à la tribune un député d'un air commun, d'une figure grise et inanimée, régulièrement coiffé, proprement habillé comme le régisseur d'une bonne maison, ou comme un notaire de village soigneux de sa personne. Il fit un rapport long et ennuyeux ; on ne l'écouta pas ; je demandai son nom : c'était Robespierre.